

A P P E N D I C E (K.)

ne pourroit avoir lieu, si cette Chambre étoit officiellement informée des circonstances qui ont accompagné la conduite qui a couvert de prétendu blâme un Serviteur de la Couronne,

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) J. MONK.

Son Excellence Sir JOHN COAPE SHER- }  
BROOKE, C. C. B. &c. &c. &c. }

Vraie Copie,

ANDW. WM. COCHRAN,

Sécrétaire.

---

H

(COPIE.)

CHATEAU SAINT LOUIS,

Québec, 15 Février, 1816.

MONSIEUR,

Au sujet de la Représentation que vous avez faite à Son Excellence l'Administrateur en Chef, de votre intention d'aller sous peu à *Montréal*, pour y assister à la prochaine Session du Banc du Roi, pour les Causes Criminelles, j'ai ordre de Son Excellence de vous informer qu'elle conçoit que votre présence